

qui sera tenue le vendredi 6 mars 2009, à 10 h 15,
à la rue Toepffer 5, 1205 Genève

Monsieur Jaime Ortiz-Patino, détenteur d'un certificat d'actions représentant 99,7% du capital-actions de la Société, a requis la convocation d'une assemblée générale extraordinaire avec l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture.
2. Constatation des présences.
3. Conversion des actions au porteur en actions nominatives.
4. Transfert du siège social.
5. Modification de la composition du conseil d'administration.
6. Changement de l'organe de révision de la Société.
7. Divers.

Seuls les points impliquant une modification des statuts feront l'objet d'un procès-verbal en la forme authentique comme le requièrent les dispositions légales, les autres points étant soumis à la forme écrite simple.

Date: le 12 février 2009

Pour le conseil d'administration:
Jaime Ortiz-Patino
Président

323220